

ROLLE La Fête de l'Avent aura lieu le dimanche 2 décembre : la commune informe

La Grand-Rue aux piétons !

La Grand-Rue sera interdite au parage dès 6h le dimanche matin 2 décembre. La circulation sera fermée dès 7h30, mais un filtrage sera fait aux barrières par des agents de sécurité afin de laisser passer des véhicules faisant des livraisons pour la fête. La voirie de Rolle effectuera aussi ses livraisons de tables dans cette période-là. Afin de garantir une fluidité maximale et éviter des engorgements, nous vous prions instamment de respecter les points ci-dessous :

- Éviter autant que possible d'accéder à votre commerce le dimanche matin avec un véhicule, en effectuant les livraisons la veille par exemple;
- Si ce n'est pas possible, accéder à la Grand-Rue par la route de Genève, la rue du Port ou la Rue du Temple, et en sortir par le rond-point de l'Avenue de la Gare, de sorte à ce que tous les véhicules ne circulent que dans le sens Genève-Lausanne dans la Grand-Rue. La circulation sera interdite à TOUT véhicule dès 10h, et ce jusqu'à la fin de la Fête.



La manifestation débutera à 11h avec une **partie officielle organisée par la Municipalité**. Elle invitera ensuite la population à un apéritif avec une animation musicale.

Les restaurants ainsi que les stands et les commerces seront ensuite invités à sustenter le public pour le repas de midi. Diverses animations musicales et pour les enfants seront organisées durant l'après-midi.

Autour de 15h, St-Nicolas viendra arpenter la rue afin de distribuer des petits paquets aux enfants de la part de la Municipalité. Un petit train traversera aussi la Grand-Rue pendant toute la manifestation.

A noter aussi qu'un **jeu de piste sera organisé par la Commune** et les bulletins de jeu seront disponibles sur le stand de la Municipalité devant l'administration communale. De plus, si les conditions météo

permettent, **des vols captifs en montgolfière seront offerts au public** devant le Château dès 13h. La fin de la manifestation est fixée à 17h30. La voirie vous remercie d'avance de nettoyer et démonter les tables qu'elle vous aura livrées le matin afin que son chargement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. De la même manière qu'au montage, nous vous invitons à limiter le plus possible

l'accès en véhicule à vos commerces durant le démontage, mais si cela s'avère nécessaire, de respecter le sens unique Genève-Lausanne. Le parage restera interdit jusqu'à la réouverture de la Grand-Rue autour de 22h, ceci pour laisser le temps à la voirie de démonter les diverses installations et procéder au nettoyage de la route et des trottoirs.

Que la Fête soit belle ! / Comm. ■

A l'attention des commerçants

La commune assure avoir tout mis en œuvre pour satisfaire tous les besoins en matériel, mais au vu du grand nombre de demandes et de l'inventaire serré de matériel pour les manifestations, les demandes ne peuvent pas toutes être satisfaites. Elle vous remercie pour votre compréhension et s'en excuse. Par ailleurs, elle prie chacun de bien vouloir noter les points suivants :

- livraison par la voirie dès 7h30
- interdiction totale de circuler (même pour les livraisons aux stands) de 10h à 18h-19h environ
- reprise du matériel dès 18h par la voirie. Merci d'avance de nettoyer et démonter les tables avant leur arrivée
- merci de respecter le sens unique instauré pour les périodes de montage et démontage dans la Grand-Rue (sens Genève-Lausanne)

Précision de la rédaction

Suite à la parution dans notre dernier numéro d'un premier article annonçant la Fête de l'Avent, plusieurs commerçants se sont étonnés de ne pas figurer au programme. Il allait de soi que ledit programme **n'était pas exhaustif**, ne visant qu'à signaler une partie des nombreuses animations de la Grand-Rue ce dimanche. Qu'il soit donc précisé qu'en plus des divers stands mentionnés dans notre édition du 23 novembre, les visiteurs du 2 décembre auront droit **entre autres** :

- à de la compote de pommes et du thé de Noël chez **Thalie Fleurs** (n°58)
- à un apéritif + amuse-bouches à la **confiserie Moret** (Temple 5)
- à une dégustation de vin blanc bio à la **boutique Evanescence** (n° 62)
- à un apéro au champagne dès midi chez **MN Privilège** (n°78)
- à un verre de l'amitié chez **Esprit de Beauté** (n°82)
- à du thé et des biscuits de Noël chez **Nussbaum TV** (Temple 1) ainsi que chez **Demeter Créations** (n° 84) / réd ■